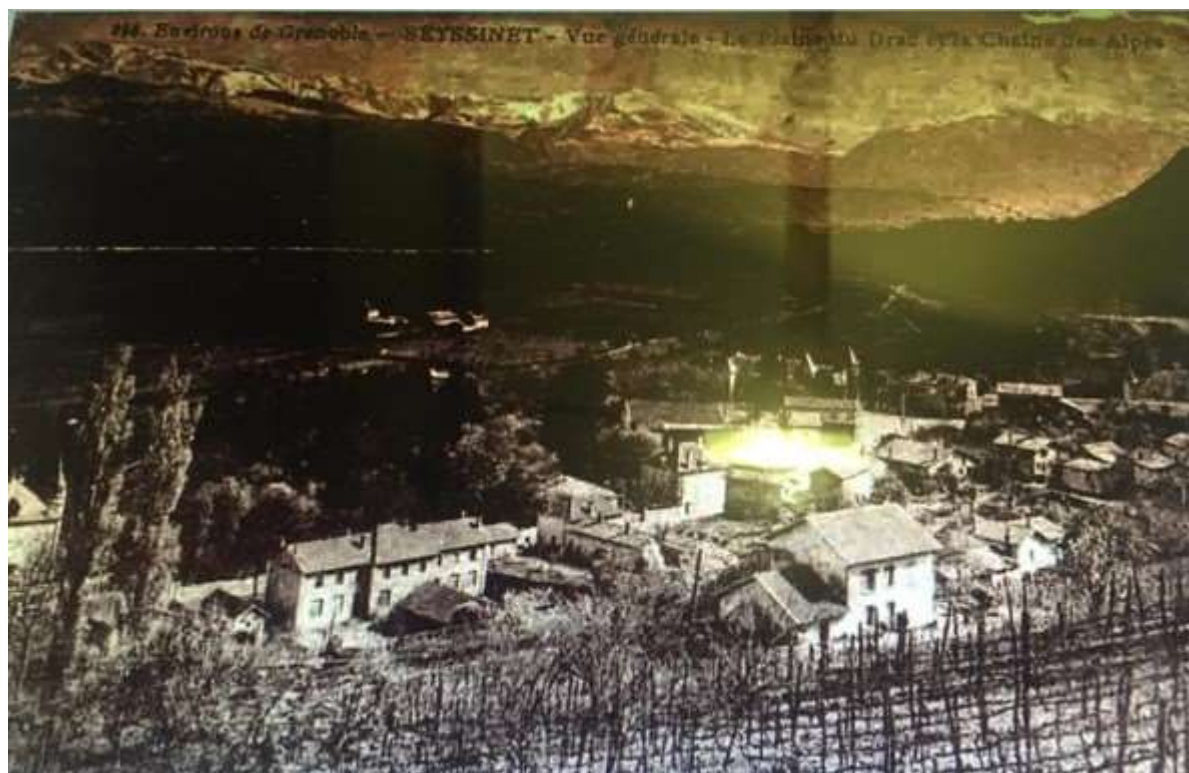




Ville de Seyssinet-Pariset

Budget Participatif 2022

Présentation du Projet « Les Viticuriens »





Appel à projets dans le cadre du Budget Participatif 2022

Rappel de l'expression communale des besoins :

- Être d'intérêt général et à visée collective
- Des projets d'investissement,
= des actions qui durent dans le temps
- Sur les espaces communaux
= Parcs et jardins publics, établissements scolaires,
équipements sportifs, culturels, etc.)



SOMMAIRE

1/ Objectif du projet

2/ Historique

3/ Agenda 21

4/ Aspects réglementaires, mise en œuvre, fonctionnement et chiffrage

5/ Pourquoi retenir ce projet ?

ANNEXES

A1. Esquisses

*A2. Projet similaire « Le Clos des Epleumiens », commune de Saint Apollinaire
21850*



1/ OBJECTIF DU PROJET

Notre réflexion et notre proposition nous amènent à construire un projet « raisonné et raisonnable » qui aurait vocation à rassembler toutes les générations.

*A travers ce projet, nous souhaitons véhiculer des notions qui nous paraissent précieuses et fondamentales pour l'ensemble des habitants tels que **le bien être, le partage, la pédagogie, la culture, le lien social, la cohésion et la transmission de valeurs.***

L'axe fort de la plantation de vignes sur le terrain dominant l'école du village renforcera l'identité historique de la commune. En effet les vignes recouvraient encore les pentes des coteaux il y a moins de 50 ans. Le raisin et le vin, entre autres, sont des symboles forts de la culture française qui favorisent la convivialité.

Projet pour Qui ?

Le projet vise et s'adresse aux populations seyssinetoises suivantes :

- *Les enfants afin de créer un partenariat pédagogique avec l'ensemble des écoles de Seyssinet-Pariset, dans le respect d'un enjeu environnemental et écologique,*
- *Les habitants de la commune pour leur donner un lieu de rencontres, d'échanges et de partages.*

Projet pour Quoi ?

Ce projet a pour but également de :

- *Favoriser la fraternité, la solidarité, la convivialité entre habitants, et le travail de la terre en respectant l'environnement et les saisons,*
- *Et tout simplement de faire perdurer puis étendre cette qualité de vie de la commune connue et recon- nue depuis plusieurs générations.*

Projet par Qui ?

Ce projet a été bâti par un comité de pilotage de 15 membres appuyées par une cinquantaine de familles seyssinetoises mobilisées autour de cette idée.

2/ HISTORIQUE

Au XVIIIe et XIXe siècles on nous parlait du joli village de Seyssinet-Pariset d'une altitude d'environ 300 à 360 m, orienté en balcon Sud/Sud-Est. Situé aux portes du Massif du Vercors, ce coteau mûri par le soleil est à l'abri des vents, sans conteste des conditions favorables pour bien s'installer et pour cultiver les vignes. Les habitants de l'époque étaient des vignerons et des cultivateurs qui exploitaient surtout des arbres fruitiers dans la plaine et des vignes sur les flancs.

Il nous appartient, Seyssinettois du XXIe siècle, de faire quelque chose plutôt que de regretter.

Il nous appartient de rechercher les vestiges de ce passé pour le remettre en forme.

À nous de créer un échantillon de ce que fut la vie à Seyssinet-Pariset auparavant.

À nous de créer un endroit qui côtoie la ville et la nature, qui donnerait aux habitants actuels et futurs l'oc- casion d'un partage social avec les voisins de la commune, comme les Seyssinettois d'antan le vécurent.



3/ AGENDA 21

L'agenda 21 vise cinq finalités qui constituent l'ossature même de ce projet de vignes au village, à savoir :

- a- Participer à la lutte contre le changement climatique,*
- b- Favoriser l'épanouissement de tous,*
- c- Développer les modes de production et de consommation responsables,*
- d- Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturels,*
- e- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité.*

La participation de très nombreux habitants aux différentes réunions et comité de pilotage du projet « Les Viticuriens » montre bien l'intérêt de la population pour le développement d'une société plus harmonieuse, sereine, responsable et à l'écoute de l'autre.

Nous pensons que ce projet peut devenir un symbole de cohésion sociale, de solidarité et de développement durable.

4/ ASPECTS REGLEMENTAIRES, MISE EN OEUVRE, FONCTIONNEMENT

Aspects réglementaires

Le statut permettra d'être en conformité avec les nouveaux décrets et textes de lois relatifs à la déclaration de récolte et de production qui stipule que si l'opérateur ne commercialise aucune partie de sa récolte de raisins, il ne doit pas déposer de déclaration quelle que soit la superficie exploitée ou le volume produit, la déclaration portera uniquement sur l'intention de plantation si elle est supérieure à 0,1Ha.

Mise en œuvre et fonctionnement

Le projet « Les Viticuriens » n'a aucun but lucratif mais permettra de valoriser des produits « sains » issus de la viticulture sous la forme d'animations, d'activités culturelles, de contenus pédagogiques, de création de lieux d'échanges et de forums ; ou tout autre moyen adapté à la forme de cette association.

Le statut associatif permettra un investissement participatif et sera un moyen de partager et vivre pleinement "la vie de la Vigne" en favorisant le travail de groupes dans différentes orientations telles que l'aménagement de la parcelle, la plantation des ceps, l'entretien de la vigne,



Chiffrage du projet

Étape 1: Préparation du terrain (N-1)

Désignation des travaux

Elagage et dessouchage	1	F	
Labour de défoncement	1 000	m²	
Épierrage mécanique	1 000	m²	
Décompactage mécanique	1 000	m²	
Total Préparation du Terrain			2200 €

Étape 2: Plantation (N)

Désignation des travaux

Plants (Porte-greffe+greffon)	2	510	U
Plantation MANUELLE		510	U
Tuteurage			
Entretien (sol+phytosanitaire+végétal)		1 000	m²
Total Plantation			3800 €

Étape3: Palissage (N+1)

Désignation des travaux

Cornières plastizinc à trous 2,30 m	8,5€/u	15	U
Cornières plastizinc à trous 2 m	4,8€/u	90	U
Cornières acier 2,30 m	5,25€/u	15	U
Cornières acier 2 m	3,20€/u	90	U
Ancrages (disque+ tige)	2,20€/u	15	U
Ancrage (harpons)	4,70€/u	15	U
Barrettes acier	0,20€/u	100	U
Barrettes polyamide	0,18€/u	210	U
Boulons	0,05€/u	210	U
Fil galvanisé18			
Fil galvanisé 16			
Fil polyester			
Mise en place			
Total Palissage			3200 €

TOTAL 9 200.00 €

5/ POURQUOI RETENIR CE PROJET ?

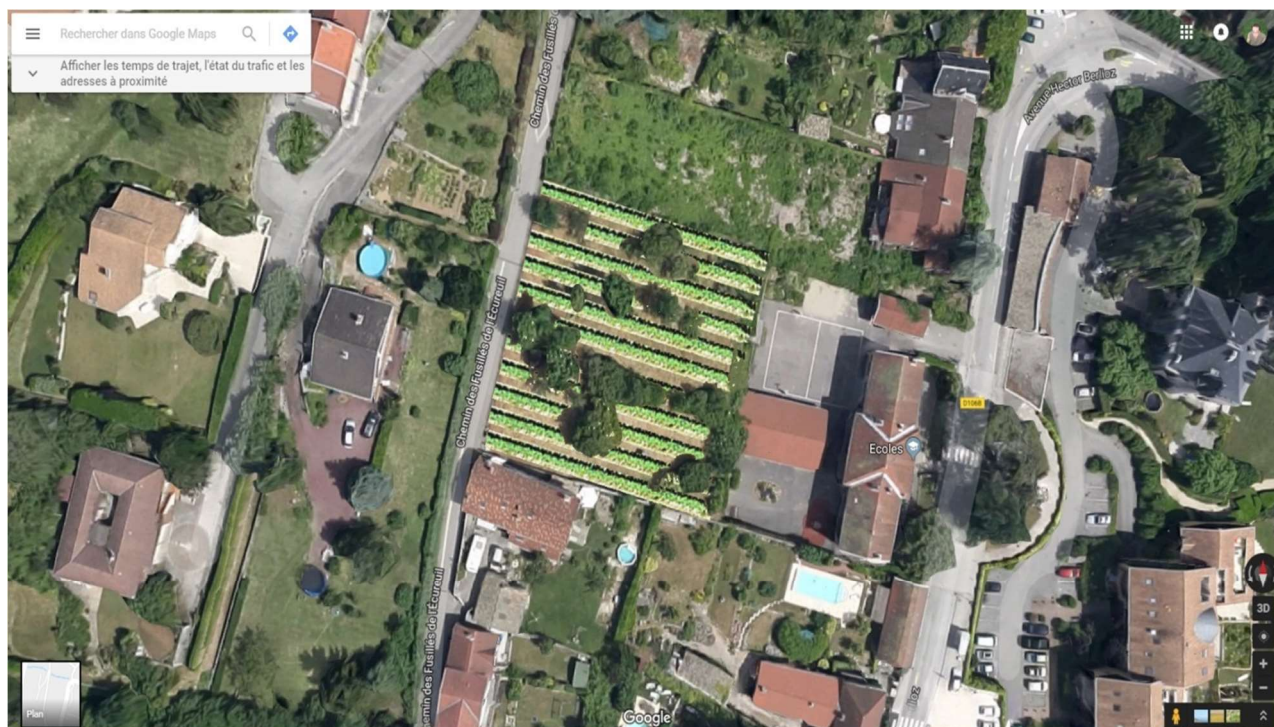
Ce Projet :

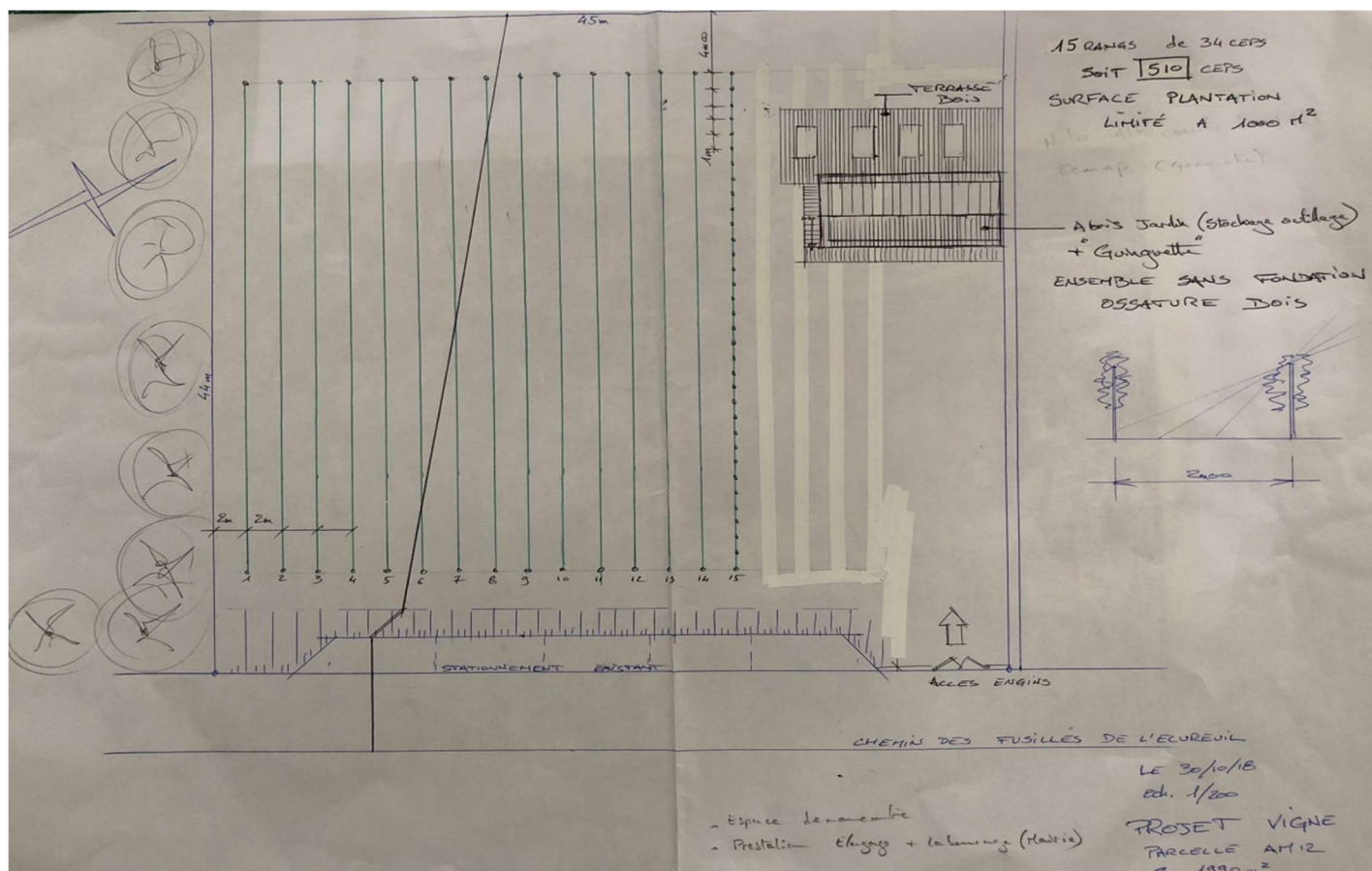
- *Est Collectif aux habitants de la commune, et participatif,*
- *Favorise le Partenariat avec les écoles,*
- *Est raisonné et raisonnable,*
- *S'inscrit dans l'histoire de la commune et du patrimoine français,*
- *Est éligible à l'agenda 21 de la commune,*
- *S'inscrit dans la durée.*



ANNEXES

A1. Esquisses







17/11/2018

Le clos des epleumiens association Vigne Claude Martin commune histoire locale patrimoine culturel Saint-Apollinaire

✎ Signaler une erreur ✎ Ajouter un établissement ✎ Mettre à jour cette fiche

Le Clos Des Epleumiens

Le clos des epleumiens Maison des associations 128 RUE St Irénée 21480 Saint-Apollinaire

Plan



Présentation association : Le clos des epleumiens

(Vigne Claude Martin commune histoire locale patrimoine culturel Vin)

Informations :

- **Siège de l'association :**
Le clos des epleumiens Maison des associations 128 RUE St Irénée 21480 Saint-Apollinaire
- **Date de création :** 09/11/2009
- **Date de publication :** 21/11/2009
- **Date de dernière modification :** 02/08/2018
- **RNA :** W212004998
- **Siren :** 538332669
- **Type :** Loisirs et vie sociale
- **Objet de l'association :** contribuer à la promotion de la commune au travers de son patrimoine culturel et tout particulièrement de sa vigne "le Clos Epleumien" située rue Claude Martin ; organiser toutes manifestations utiles à cette promotion ; vulgariser l'histoire locale de la vigne et du vin
- **commune Saint-Apollinaire (/mairies-france/cote-d-or/associations-tag-commune-saint-apollinaire_945_21540.htm),**

https://www.greton.net/mairies-france/cote-d-or/association-le-clos-des-epleumiens-saint-apollinaire_W212004998.htm

1/2

Saint-Apollinaire : le Clos épleumien s'internationalise

Vu 148 fois | Le 05/05/2014 à 05:00 | 0 min 10 s à 15:50 | 0 Réagir



Les habitants d'Heidelberg ont participé à la cérémonie de parrainage. Photo Martin Clément

Dernièrement, la confrérie épleumienne du Chardonnay a fait parrainer une soixantaine de pieds de vigne par les habitants de la commune. Profitant de la venue des Allensands d'Heidelberg, ville jumelle de la commune, la présidente du comité de jumelage Véronique Sansonny a encouragé ces derniers à participer à cette manifestation. Très enthousiastes, les convives ont également pu goûter le vin communal offert à la dégustation par le Grand Maître de la confrérie Jean Thomas qui n'a pas manqué de présenter l'histoire de la vigne de Saint-Apollinaire précisant qu'à ce jour, plus de quatre cent cinquante pieds étaient déjà parrainés. Pour sceller encore plus l'amitié entre les deux villes, deux pieds de vignes côte à côte ont été parrainés par les deux villes représentées par leurs élus. Cette première est une réussite qui ne demande qu'à être renouvelée et s'inscrit dans le cadre des nombreuses manifestations organisées dans le cadre du jumelage.

Tags : EDITION DUJON AGRILO - SAINT-APOLLINAIRE - EDITION DUJON VILLE - DUJON